



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n° 2022 - 533

I-I-15 Délibérations, décisions

**OBJET : AVENANT N°1 AU CONTRAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES
AVEC LUC LARRIBA**

**DGA Service à la
population
Direction de la Vie
Culturelle**

Réf : SJ/ SS 256566

DGS :

DGA : 

CAB :

CS : 

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que la Ville de la Teste de Buch a signé un contrat avec Monsieur Luc Larriba pour la mise en place d'actions de médiation durant le festival « Les scènes d'Olivier Marchal » du 10 au 20 novembre 2022.

DECIDE

Article 1

De signer l'avenant n°1 au contrat avec le prestataire Luc Larriba pour modifier l'article 3 du contrat initial de la façon suivante :

L'organisateur prendra en charge les frais de transport aller-retour pour un forfait maximum de 200 € sur présentation d'une facture et d'un RIB.

Le règlement s'effectuera par mandat administratif à 30 jours à l'issue de la prestation.

L'organisateur prendra directement en charge son diner le jeudi 10 novembre 2022.

Article 2

Monsieur Le Directeur Général des Services, Madame la responsable du SGC de Belin Beliet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 13/10/2022


Patrick DAVET

Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221013-DEC2022_533-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2022

Affichage : 19/10/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

